

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE CLIM ACTIONS BRETAGNE SUD PROCURATION

Je soussigné-e,

NOM :

PRÉNOM :

Donne procuration à : *(si vous ne savez pas à qui donner procuration, laissez cet espace vide : votre procuration sera attribuée à un-e adhérent-e disposé-e à porter une procuration sur place dans ce cas adresser votre document avant le 28 juin 22 par mail ou dans la boîte aux lettres de la maison des associations)*

NOM :

PRÉNOM :

Pour voter en mes lieux et place, le 30 juin 2022 lors de l'Assemblée Générale ordinaire et l'Assemblée Générale Extraordinaire de Clim'actions Bretagne Sud

Fait le : / /
à

Signature du mandant :

Ce document est à renvoyer avant le 28 juin 2022 :

- Par contact@climactions-bretagnesud.bzh
OU
- Par courrier à Maison des Associations rue Guillaume Le Bartz 56000 Vannes
OU
- OU à remettre à la personne qui vous représentera à l'AG